

# Rapport d'activité 2024-2025



ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE



**PRESENTÉ EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
VENDREDI 17 OCTOBRE 2025  
LA ROCHE-SUR-FORON**

# PRESENTATION DE L'ADM74

## NOS MISSIONS



L'Association des maires de Haute-Savoie (ADM74) accompagne au quotidien les élus et les collectivités du département à travers plusieurs missions essentielles :

- Défense et représentation : l'ADM74 assure la défense des intérêts des collectivités et représente les élus dans de nombreuses commissions locales, régionales et nationales. Véritable porte-parole du bloc communal, elle est associée en permanence aux débats et décisions qui concernent les communes et intercommunalités.
- Rencontres et échanges : elle organise régulièrement des rencontres et évènements favorisant le dialogue, le partage d'expériences et la coopération entre les élus de Haute-Savoie.
- Formation et information : agrée par le ministère pour la formation des élus depuis 1994 (agrément renouvelé en 2023 pour quatre ans), l'ADM74 propose des actions de formation adaptées ainsi qu'une information actualisée sur les évolutions législatives et réglementaires.
- Assistance juridique : un service d'appui est mis à disposition des collectivités adhérentes pour répondre à leurs questions en droit public et accompagner la prise de décision locale.
- Assistance informatique : l'association assure un accompagnement sur les logiciels métiers des collectivités et forme les personnels utilisateurs.
- Accompagnement à la dématérialisation : l'ADM74 soutient les communes et intercommunalités dans la mise en place et l'utilisation des outils numériques (marchés publics, actes, flux comptables, sites internet, rendez-vous en ligne, etc.).



*Force de proposition et de représentation, l'ADM74 intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, partout où se joue l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement. La force de l'ADM74 est sa représentativité de l'ensemble des maires et des présidents d'EPCI : représentativité politique, géographique et démographique de nos collectivités.*

# NOTRE ASSOCIATION NATIONALE

## UNE REPRESENTATION NATIONALE DES COMMUNES & INTERCOMMUNALITES



L'Association des Maires de France (AMF) est l'organisation nationale qui fédère les communes et leurs élus à travers l'ensemble du territoire français.

Elle joue un rôle central dans la défense des intérêts des collectivités locales et de leurs représentants élus, en portant leur voix auprès des institutions nationales et européennes.

Grâce à son expertise juridique, technique et politique, l'AMF accompagne les communes dans la mise en œuvre de leurs missions et participe activement aux débats législatifs et réglementaires concernant le bloc communal.

Toutes les communes adhérentes à l'ADM74 bénéficient d'une adhésion automatique à l'AMF nationale.

En effet, une partie de la cotisation versée au service général de l'ADM74 est reversée à l'AMF, ce qui permet aux communes haut-savoyardes d'accéder aux services et avantages proposés au niveau national. Cette affiliation leur offre notamment :

- L'accès à un accompagnement juridique et technique complet sur toutes les questions liées à la gestion communale.
- La représentation des communes auprès des pouvoirs publics, renforçant leur voix dans les décisions législatives et réglementaires.
- La participation à des formations, conférences et colloques nationaux, favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'enrichissement des connaissances des élus.
- L'accès à des ressources et publications spécialisées, outils essentiels pour la gouvernance et la gestion locale

Ainsi, l'adhésion à l'ADM74 assure aux communes de Haute-Savoie une double garantie : bénéficier d'un accompagnement local de proximité tout en profitant de la force de représentation et des services de l'AMF au niveau national.



À l'approche des élections municipales de mars 2026, l'Association des Maires de France (AMF) a lancé, le 2 juillet 2025, la campagne nationale « Osez l'Engagement ». Cette initiative vise à encourager les citoyennes et citoyens à s'investir dans la vie publique locale, en rejoignant les conseils municipaux ou en s'engageant au sein des associations locales. L'AMF souligne que cet engagement est essentiel pour renforcer le lien social, améliorer le quotidien des habitants et garantir la démocratie locale. Pour soutenir cette démarche, l'AMF met à disposition un kit de communication complet, incluant des affiches et des supports personnalisables, accessibles via son [site officiel](#).

# NOS SERVICES ET NOS ADHERENTS



## UNE ORGANISATION EN DEUX PRINCIPAUX SERVICES



### Le service général

Le service général de l'ADM74 est accessible aux communes en fonction de leur population, et regroupe l'ensemble des adhésions permettant de bénéficier d'un large panel de services essentiels à la gestion communale.

Ce service inclut notamment :

- Formation des élus : cycles de formation, ateliers et conférences pour accompagner les élus dans l'exercice de leurs missions et dans la prise de décisions éclairées.
- Assistance juridique : conseils et expertise sur le droit public local, le statut de l'élu, le fonctionnement du conseil municipal, la domanialité publique et d'autres thématiques spécifiques au bloc communal.

Toutes les communes adhérentes au service général (ainsi que 19 EPCI à fiscalité propre, quelques syndicats et autres structures publiques) bénéficient automatiquement de ces services.

De plus, une partie de la cotisation versée contribue également à l'adhésion à l'Association des Maires de France (AMF), permettant à chaque collectivité de profiter de la force de représentation et des services au niveau national.

### Le service informatique

Le service informatique de l'ADM74 propose des solutions modernes et adaptées aux besoins des collectivités et structures associées, avec un double objectif : faciliter le quotidien des utilisateurs et garantir la continuité des services numériques.

Il comprend :

- Outils métiers : logiciels de gestion communale, de paie, de finances et autres applications adaptées aux besoins des collectivités.
- Plateformes de dématérialisation des marchés publics, de télétransmission des actes au contrôle de légalité, de prise de RDV en ligne et de publication des actes administratifs
- Sites internet
- Assistance technique et hotline : support disponible 5 jours sur 7 pour répondre aux questions, dépanner les utilisateurs et assurer des formations pratiques.

Près de 350 adhérents bénéficient aujourd'hui du service informatique, incluant des communes, des intercommunalités et diverses structures parapubliques, ce qui illustre l'importance et la confiance accordée à cette assistance spécialisée.

298

ADHERENTS

341

# LE BUREAU



PRESIDENT  
Nicolas RUBIN - Maire de  
Châtel



VICE-PRESIDENT  
DÉPARTEMENTAL  
Christian DUPESSEY - Maire  
d'Annemasse



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
Odile MAURIS - Maire  
déléguée d'Annecy-le-Vieux



VICE-PRESIDENT ARRONDISSEMENT  
ANNECY  
Roland LOMBARD - Maire  
d'Hauteville-sur-Fier



VICE-PRESIDENT  
ARRONDISSEMENT BONNEVILLE  
Stéphane VALLI - Maire de  
Bonneville



VICE-PRESIDENT  
ARRONDISSEMENT THONON-  
LES-BAINS  
Christophe ARMINJON - Maire  
de Thonon-les-Bains



VICE-PRÉSIDENTE ARRONDISSEMENT  
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS  
Sylvie TARAGON - Maire de Clarafond-  
Arcine



TRESORIÈRE  
Laëtitia VENNER - Maire  
de Loisin



TRESORIER ADJOINT  
Jean-Marc BOUCHET - Maire de  
Villy-le-Bouveret



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE  
Alexia MERCHEZ-BASTARD - Maire-  
adjointe à Magland



MEMBRE DU BUREAU  
Florent BENOIT - Maire de Vulpens



MEMBRE DU BUREAU  
Stéphane BOUVERT - Maire  
de Sixt-fer-à-Cheval



MEMBRE DU BUREAU  
Christine BURKI - Maire-adjointe  
à Lucinges



MEMBRE DU BUREAU  
Cyril CATHELINAU - Maire  
de Chatillon-sur-Cluses



MEMBRE DU BUREAU  
Cyril DEMOLIS - Maire de  
Sciez

# LES MEMBRES DU COMITÉ



**Titulaires et suppléants (données au 30 septembre 2025)**

## CANTON ANNECY 1

MUGNIER Séverine  
DONDIN Elodie  
CARELLI Henri  
PERRET Philippe  
FALCONNAT Karine  
DREME Fabienne  
TOE Jean-Louis  
MASSEIN Pierre-Louis

## CANTON D'ANNECY 2

ASTORG François  
PICCHEDDA Karine  
CERIATI-MAURIS Odile  
MARIAS Benjamin  
OSTERNAUD Xavier  
LARDET Frédérique  
TATU Guillaume

## CANTON D'ANNECY 3

GUICHARD Ségolène  
EVERAERE Didier  
GUILMAIN Adrien  
ARDUINI Charlène  
BASTID Isabelle  
GIANNOTTI Marcel  
GIMBERT Jean-François  
MERCIER-GUYON Catherine

## CANTON D'ANNECY 4

SEGAUD-LABIDI Nora  
SAUTY Yannis  
BARRY Olivier  
FARMER Chantale  
PIMONOW Monique  
ROLLIN Marc  
BEAL Michel  
ALLARD Catherine

## CANTON D'ANNEMASSE

DUPESSEY Christian  
LOUNIS Louiza  
DOUBLET Gabriel  
MILLERET Marie-Jeanne  
JACQUIER Nadine  
GILET Laurent  
MATHELIER Guillaume  
LACHENAL Dominique

## CANTON DE BONNEVILLE

VALLI Stéphane  
PERY Christophe  
CHENEVAL Laurette  
FOREL Bruno  
GAILLARD Marin  
ARES Christine  
WATT Aline

## CANTON DE CLUSES

PERNAT Marie-Pierre  
ANDRES Sylvie  
BOUVET Stéphane  
BEERENS-BETTEX Simon  
SALOU Nadine  
GUILLEN Françoise  
CATHELINÉAU Cyril  
DUSSAIX Julien

## CANTON D'EVIAN-LES-BAINS

RUBIN Nicolas  
JULLIARD Maxime  
WALKER James  
BOZONNET Justin  
WENDLING Nadine  
MUFFAT Sophie

## CANTON DE FAVERGES-SEYTHENEX

BIBOLLET Pierre  
SARDA Didier  
THEVENET Didier  
DOMENGE-CHENAL Michele

## CANTON DE GAILLARD

BURKI Christine  
MAIRE Denis  
TEREINS Nicolas  
FRARIN Chantal  
ANTOINE Patrick  
BARGES-DELAUTURE Marion  
BOSLAND Jean-Paul  
COTTET Danielle

## CANTON PASSY - MONT-BLANC

CASTERA Raphaël  
BARBIER François  
DAYVE Marie-Christine  
BOSSONNEY Ghislaine  
EVWARD Nicolas  
VALLAS Jeremy  
RABBIOSSI Michèle  
REBET Christèle

## CANTON DE LA ROCHE-SUR-FORON

RATSIMBA David  
PERINET Nadine  
BOUCHET Jean-Marc  
MERILLOD Sylvie  
MOURER Isabelle  
FAVRE Laurent

## CANTON DE RUMILLY

JOURDAN Patricia  
ROUPIOZ Sylvia  
LOMBARD Roland  
MUGNIER Joel  
DUBOSSON David  
CLERC Glyiane

## CANTON DE SAINT-JULIEN

TARAGON Sylvie  
MACHARD Jean-Yves  
BENOIT Florent  
LAVOREL Joelle  
LECAUCHOIS Véronique  
BOUCHET Julien  
VERMELLE Christian  
COLAS Sophie

## CANTON DE SALLANCHES

PERRUCHIONE Sylvia  
ANDRE Elodie  
MERCHEZ-BASTARD Alexia  
CAUL-FUTTY Laurene  
BESSY Pierre  
JACCAS Yann  
CHAMBEL Claude  
ALLARD Stéphane

## CANTON DE SCIEZ

DEMOLIS Cyril  
JACQUIER Olivier  
BEURRIER Chrystelle  
VAUDAUX Celia  
MUSARD Jean-Paul  
BOSSON Jean-François  
VENNER Laëtitia  
JORDAN Dominique

## CANTON DE THONON-LES-BAINS

ARMINJON Christophe  
MARTINERIE Catherine  
DESPRES Muriel  
DEVILLE François  
DEGENEVE Alain  
BURGNIARD Céline  
BERNAZ Celia

## REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXCOFFIER François  
MUGNIER Magali  
GAY Agnès  
SADDIER Martial  
LAMBERT Gérard  
TEPPE-ROGUET Marie-Claire  
MAHUT Patricia  
BAUD Richard

# L'EQUIPE AGRANDIE



## UNE ÉQUIPE DE 13 SALARIES A VOTRE SERVICE



Lauriane Mounier-Faraut  
Directrice



Nadine Chapel  
Secrétaire



Sandrine Pochet  
Comptable - Assistante  
administrative et RH



Morgane Magnier  
Juriste-Formatrice



Marine Ferrand  
Juriste-Chargée de formation



Constance Carrier  
Juriste-Chargée de mission  
élections municipales



Claudy Chapel  
Technicien formateur en  
informatique  
Responsable du service  
informatique



Céline Mathieu  
Technicienne formatrice  
en informatique



Farid Adjerime  
Technicien formateur en  
informatique



Cécile Dardoize  
Technicienne formatrice  
en informatique



Didier Laforêt  
Technicien formateur en  
informatique



Lynda Fournet  
Chargée d'assistance logiciel  
métiers collectivités



Paul-Audry Boettner  
Technicien informatique  
en alternance

# Activité de l'ADM74 depuis le 1er septembre 2024



ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
VENDREDI 17 OCTOBRE  
LA ROCHE-SUR-FORON

# REUNIONS DES INSTANCES



## BUREAU ET COMITE DE L'ADM74

Depuis le 1er septembre 2024, les élus des instances de l'ADM74 se sont réunis à plusieurs reprises :

- le 16 septembre 2024 à Eteaux (Comité)
- le 4 février 2025 à Annecy (Bureau)
- le 17 mars 2025 à Châtel (Bureau)
- le 24 mars 2025 à Eteaux (Comité et rencontre avec les Parlementaires de Haute-Savoie)
- le 23 mai 2025 à Bonneville (Bureau)
- le 23 juin 2025 à Annecy (Bureau)
- le 22 septembre 2025 à Annecy (Bureau)
- le 3 octobre 2025 à Eteaux (Comité)



Réunion des membres du Comité de l'ADM74 le 16 septembre 2024 à ETEAUX.



Rencontre avec les parlementaires, le 24 mars 2025, pour échanger sur les grands dossiers d'actualité intéressant le bloc local.

## VISITE DE LA MAISON D'ARRET DE BONNEVILLE

Le 24 mai 2025, à l'invitation de Stéphane VALLI, maire de Bonneville, et de Piotr PSIKUS, chef d'établissement, les élus du Bureau de l'Association des maires de Haute-Savoie ont visité la Maison d'arrêt de Bonneville, seul établissement pénitentiaire du département.

Surpopulation carcérale, enjeux de recrutement, réinsertion et tranquillité publique : une immersion utile pour mieux appréhender les réalités du monde carcéral local.



# LA FORMATION DES ELUS



## FORMER ET INFORMER L'ADM74 VOUS ACCOMPAGNE DANS L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.



### Agrement et Mission de Formation :

Depuis plus de trente ans, l'Association des Maires de la Haute-Savoie (ADM74) joue un rôle essentiel dans le soutien des élus du département.

L'association a obtenu son agrément ministériel en 1994, un statut qui lui a été renouvelé en juillet 2023 jusqu'en 2027.

Cet agrément lui permet de proposer des formations adaptées pour aider les élus à accomplir au mieux leurs missions.

Les formations proposées aux élus sont animées par des intervenants extérieurs (avocats, consultants, professionnels spécialisés...) mais également par les juristes de l'association : Lauriane MOUNIER-FARAUT, Morgane MAGNIER et Marine FERRAND.



Formation "la lutte contre les constructions illégales"

### Vos contacts :



Formation "Bien terminer son mandat et règles de fonctionnement de la collectivité à l'approche de 2026"

Nadine CHAPEL et Marine FERRAND sont en charge de l'élaboration du programme de formations :

- Programmation des thèmes ;
- Gestion de l'agenda des formations ;
- Réservation des salles ;
- Echanges avec les formateurs ;
- Gestion des modalités techniques et pratiques
- ...

### Des formations adaptées et accessibles :

L'ADM74 a à cœur de proposer des programmes de formation qui répondent aux besoins variés et aux exigences complexes du mandat électoral.

Les sujets abordés sont en prise directe avec l'actualité, notamment les fin du mandat local, et les évolutions législatives. Un soin particulier est apporté à la construction des programmes, qui sont élaborés en tenant compte des besoins exprimés par les adhérents eux-mêmes.

Pour garantir que tous les élus, quelle que soit leur commune, puissent y assister, les sessions de formation sont organisées sur l'ensemble du territoire haut-savoyard, assurant ainsi un accès facilité à ces ressources essentielles.

Pour garantir encore plus l'accès aux formations, depuis cette année, certaines sessions sont proposées en webinaires !

Vous avez désormais la possibilité de faire parvenir aux services de l'ADM74 vos besoins et vos attentes concernant les formations directement via le formulaire en ligne sur notre site :

<https://www.maires74.asso.fr/formations/>

Ce formulaire est accessible pour les formations déjà inscrites au programme mais également pour signifier vos besoins et suggérer des thèmes.

# LA FORMATION DES ELUS



## Le Droit Individuel à la Formation des Elus (DIFe)

L'agrément ministériel permet également à tous les élus d'utiliser leur droit individuel à la formation, d'un montant de 400 euros par an, reportable sur l'année suivante dans la limite d'un plafond de 800 euros.

Tous les élus bénéficient d'un DIFe.

Rendez-vous sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) (Mon Compte Elu)

💡 Le solde lié au DIFe ne peut être reporté sur un mandat suivant – le solde s'éteint 6 mois après la fin du mandat et ne peut être utilisé que pour des formations de réinsertion professionnelle pendant ces 6 mois.

24 : nombre de dossiers DIFe sur l'année écoulée



## LA FORMATION EN CHIFFRES :

L'activité de formation a été très active entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025.

- **299 participants**
- **20 thèmes**
- **24 sessions de formations**
- **16 sessions animées directement par les juristes de l'ADM74**
- **dans 23 communes réparties sur l'ensemble du département**
- **et 1 session en webinaire**

## Les thèmes animés par les juristes de l'ADM74 :

- Adopter les bons réflexes avant, pendant et après les réunions de conseil pour sécuriser les actes des collectivités
- Bien maîtriser les règles relatives à la gestion et à l'occupation privative du domaine public communal
- Bien terminer son mandat et règles de fonctionnement de la collectivité à l'approche de 2026
- Conditions d'exercice du mandat, devoir de probité et prévention des conflits d'intérêts
- Encadrer et gérer les débits de boissons sur ma Commune
- Gestion de la voirie communale
- La commune et l'école
- Le Maire et l'animal
- Les immeubles en état d'abandon ou menaçant ruine
- Les relations entre les Collectivités et les Associations
- La reprise des sépultures
- Organisation et gestion du cimetière

## SOMMAIRE DES FORMATIONS

Pour chacune des formations, vous avez la possibilité de faire part de vos attentes au formateur en complétant le questionnaire sur le lien suivant : [www.maires74.asso.fr/formations/](http://www.maires74.asso.fr/formations/)

Programme à retrouver sur notre site : [www.maires74.asso.fr](http://www.maires74.asso.fr)

Toutes les formations sont également visibles sur l'espace adhérent des communes et intercommunalités, sur lequel les élus peuvent s'inscrire directement.



ESPACE ADHERENT DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES

- Bien maîtriser les règles relatives à la gestion et à l'occupation privative du domaine public communal ..... p.06
- La collectivité et les édifices culturels ..... p.07
- Médiaffiche des élus locaux, formation à la prise de parole en public ..... p.08
- La participation des enfants et des jeunes à la vie de la commune ..... p.09
- Adopter les bons réflexes avant, pendant et après les réunions de conseil pour sécuriser les actes des collectivités ..... p.10
- Choisir et réussir sa procédure d'évolution de PLU/PLUi ..... p.11
- La commune et l'école ..... p.12
- Organisation et gestion du cimetière ..... p.13
- Les bases de la procédure administrative ..... p.14
- L'agroalimentaire ..... p.15
- La location des biens et équipements communaux ..... p.16
- Encadrer et gérer les débits de boissons sur ma commune ..... p.17
- La lutte contre les constructions illégales ..... p.18
- Bien terminer son mandat et règles de fonctionnement de la collectivité à l'approche de 2026 ..... p.19

Formation  
"Les bases de la procédure administrative"



Formation  
"prise de parole en public"



# REUNIONS ET RENCONTRES



## DES THEMATIQUES ET DES COLLABORATIONS MULTIPLES



Depuis le dernier Congrès des maires, l'ADM74 a multiplié les rendez-vous d'information et d'échanges à destination des élus et des agents territoriaux. En partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs, l'association a proposé des temps variés – conférences, réunions thématiques, webinaires, visites de terrain – pour accompagner les collectivités dans leurs missions quotidiennes.

Les thématiques abordées ont été nombreuses et diversifiées.

Ces rendez-vous réguliers permettent aux élus non seulement de s'informer, mais aussi de partager leurs expériences et d'identifier collectivement des bonnes pratiques utiles à la gestion communale et intercommunale.

26/11 et  
19/12/2024

Webinaires en partenariat avec la DSDEN : Prévention du risque amiante dans les écoles, Qualité de l'air intérieur, Risque radon dans les ERP, risque incendie dans les écoles, la prévention des risques liés aux travaux dans les écoles



27/11/2024

Lutte contre le frelon asiatique : réunion d'information organisée en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie



13/12/2024

Services aux familles et accueil du jeune enfant - La CAF à vos côtés sur les territoires



16/12/2024

Revalorisation du métier de secrétaire de mairie et obligations des exécutifs locaux



15/ 01, 13/02 et 02/04/2025

Les travaux prioritaires à mener en 2025 ZAN ; sobriété foncière et dynamique des ressources fiscales



07/02/2025

Performance énergétique des bâtiments existants : obligations, leviers et opportunités



19/05/2025

Visioconférence sur le nouveau règlement opérationnel des sapeurs pompiers de la Haute Savoie



19/06 et 18/09/2025

Intelligence artificielle et collectivités territoriales : comprendre les enjeux et faire le premier pas



08/07 et 25/09/2025

Rencontres avec l'Agence Régionale de Santé : rôle et missions, soins psychiatriques sans consentement et dispositifs d'accompagnement pour l'attractivité des professionnels de santé libéraux



# L'ASSISTANCE JURIDIQUE



Une équipe renforcée avec désormais trois juristes au service des collectivités adhérentes



04.50.51.82.26



assistancejuridique@maires74.asso.fr



[www.maires74.asso.fr](http://www.maires74.asso.fr)

Rubrique juridique /  
Contactez-nous

L'activité du service c'est aussi  
vous représenter dans un  
certain nombre de comités  
comme par exemple :

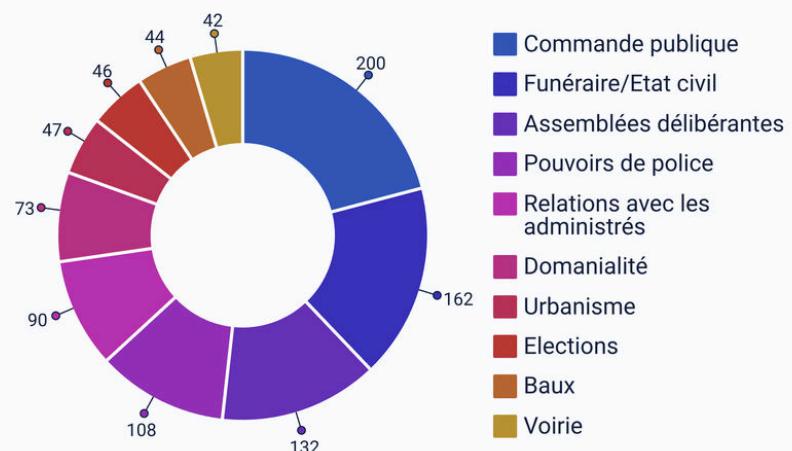
Groupe sécurité des écoles  
Conseil départemental  
d'accès au droit

COPIL maltraitance animale  
Comité "Loup"

Guid' Assos

## Demandes reçues en 2024-2025

Le service juridique a traité un total de **1142 demandes** réparties selon les thématiques suivantes :



Autres catégories : Enseignement/périscolaire (32), Statut des élus (26), Finances/Budget (22), Responsabilités (21), Services Publics (20), Personnel (17), Associations (15)



# L'ASSISTANCE JURIDIQUE



## Fiche pratique : conflit d'intérêts, prise illégale d'intérêts et conseiller inté



Ces dix dernières années, le encadrant les conflits considérablement renforcé, différentes réformes la transparence de la vie déontologie des res

Ex : Lois et dé publics de Haute-Savoie

L'équipe vous accompagne aussi en rédigeant des fiches thématiques :

Les sanctions administratives  
Les conflits d'intérêts

La protection fonctionnelle

Le droit d'expression des élus de l'opposition

La démission de l'élu municipal

Le remplacement de l'élu municipal



## Quelques questions que nous avons traitées pour vous

Le maire pourra-t-il procéder à l'inauguration du gymnase au mois de novembre ?



Une concession funéraire peut-elle faire l'objet d'une donation ?

L'entreprise retenue dans le cadre d'un marché public ne s'est pas présentée pour exécuter les travaux, que faire ?

Comment accorder la protection fonctionnelle pour un élu agressé ?



A la sortie de l'école, qui est responsable d'un enfant que les parents ne sont pas venus chercher ?



Peut-on le jour du conseil ajouter un sujet à l'ordre du jour ?

Comment mettre fin à une occupation illégale du domaine public ?



Peut-on décider librement de vendre un chemin rural ?

# CAP SUR LES ELECTIONS 2026 !



## DES REUNIONS, FORMATIONS ET RENCONTRES DANS LA PERSPECTIVE DE LA FIN DE MANDAT ET DU RENOUVELLEMENT DES EQUIPES

L'ADM74 est mobilisée autour des **enjeux pré et post-électoraux en vue des municipales de 2026.**

Depuis le mois de juin 2025, des **webinaires thématiques** ont été organisés :

- Un premier temps d'échange était dédié aux **modes de scrutin**, pour mieux comprendre la nouvelle réforme et les enjeux électoraux à venir.
- Un second webinaire a porté sur la **communication en période préélectorale**, sujet sensible et essentiel à bien maîtriser en amont des élections.

### Webinaires



### Formations



Parallèlement, l'ADM74 propose un programme de **formations pour répondre aux besoins concrets des élus en cette période importante** :

- "Bien terminer son mandat" : une formation essentielle pour faire le point sur les droits et obligations des élus en fin de mandat, avec des focus pratiques sur la retraite, l'utilisation des droits à la formation ou encore la VAE (validation des acquis de l'expérience).
- D'autres thématiques viennent compléter l'offre de formation continu des élus : urbanisme, relations entre associations et collectivités, voirie, et gestion des gens du voyage, afin de répondre aux enjeux concrets des territoires à l'approche de 2026.

### Forum



Enfin, le **Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie du vendredi 17 octobre 2025** sera l'occasion de rencontrer les partenaires de l'ADM74 et de poursuivre les réflexions sur les enjeux liés aux élections municipales de 2026 avec plusieurs temps d'information liés au renouvellement des équipes de mars 2026.

# CAP SUR LES ELECTIONS 2026 !

## RDV EN JUIN 2026 POUR LES UNIVERSITES DES MAIRES !



Un événement pour bien débuter ou poursuivre son mandat : **les Universités des Maires** se tiendront **le vendredi 5 juin 2026 sur le site du Trait d'Union à Épagny Metz-Tessy**.

Ce rendez-vous offre notamment aux nouveaux élus une opportunité de faire connaissance, d'échanger et de s'approprier les enjeux de leur mandat.



### Au programme :

- Des **tables rondes et des points d'information** portant sur des sujets d'actualité ou en lien direct avec les préoccupations quotidiennes des élus.
- Un **espace de rencontre avec les partenaires institutionnels**, qui accompagnent au quotidien les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

Dialogue et engagement seront au cœur de cette journée dédiée à l'information et au partage d'expériences.



*Formation "Bien terminer son mandat" - Bonne - 9 septembre 2025*



# MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE



Hot line



Déplacements  
sur site



Formations  
Réunions  
d'information



Comme sur l'exercice précédent, le service informatique de l'ADM74 s'est attaché tout au long de l'exercice 2024-2025 à mener à bien ses missions d'accompagnement des collectivités dans l'utilisation quotidienne de leurs outils numériques. Il assure l'installation, la maintenance et la formation sur un large éventail de solutions indispensables à la gestion communale et intercommunale : logiciels métiers (comptabilité, paye, élections, état civil, facturation, cimetières, etc.), sites internet, plateformes de dématérialisation et de télétransmission, parapheurs électroniques, gestion des marchés publics, prise de rendez-vous en ligne ou encore outils dédiés aux assemblées délibérantes.

Pour garantir un soutien de proximité, une assistance téléphonique est disponible du lundi au vendredi, permettant aux agents des collectivités adhérentes d'obtenir conseils et dépannage en cas de besoin.



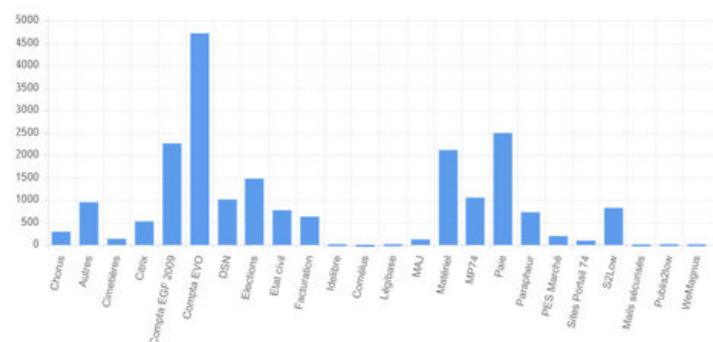
## QUELQUES CHIFFRES DE LA HOTLINE EN 2025

Chaque mois, le service informatique de l'ADM74 prend en charge entre 800 et 1 300 sollicitations (mails, appels ou téléassistance), en dehors des sessions de formation, pour accompagner les collectivités dans l'usage quotidien des solutions métiers proposées.

En janvier 2025, mois particulièrement chargé, l'équipe informatique a traité 1318 demandes.

Parmi les thématiques faisant l'objet des demandes les plus nombreuses:

- 1.comptabilité
  - 2.paie et DSN
  - 3.matériel
  - 4.élections
  - 5.plateforme de dématérialisation des marchés publics
  - 6.parapheurs électroniques
  - 7.plateforme de télétransmission des actes
  - 8 état civil
  - 9.facturation



# MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE



## DES OUTILS AU SERVICE DE LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES

### LA PLATEFORME MP74 : UN OUTIL PARTAGE PAR PRES DE 300 COLLECTIVITES HAUT-SAVOYARDES

297 collectivités de Haute-Savoie utilisent aujourd’hui la [plateforme MP74](#), mise à disposition par l’Association des maires de Haute-Savoie (ADM74). Cette solution mutualisée de dématérialisation des marchés publics s’impose comme un service essentiel pour les communes et intercommunalités du département, et à des tarifs inchangés depuis 2009.

Outre sa conformité aux exigences réglementaires, la plateforme propose plusieurs fonctionnalités incluses dans l’adhésion et particulièrement utiles aux adhérents :

- le suivi des attestations, devenu “AW Solutions - Conformité”, solution optimisée pour faciliter la gestion de la conformité des fournisseurs des collectivités (relance automatique des fournisseurs afin d’obtenir les documents actualisés des titulaires) et qui s’inscrit pleinement dans le principe du “Dites-le-nous-une-fois”.
- le suivi de l’exécution, offrant un espace de correspondance avec les titulaires en cours de marché ;
- la gestion des courriers aux candidats, facilitant l’envoi des notifications de rejet et des lettres aux attributaires.

Parallèlement, le recours à la hotline MP74 connaît une hausse significative. Cette assistance technique, étroitement articulée avec le service d’accompagnement juridique de l’ADM74, garantit aux collectivités un soutien complet, tant pour les aspects pratiques que pour la sécurisation juridique de leurs procédures.

Enfin, la plateforme évolue en continu pour s’adapter aux obligations européennes et nationales. Les récents ajustements sur les onglets de rédaction des avis de marché, intégrant les nouveaux formulaires JOUE et BOAMP, ont été conçus de manière à limiter l’impact pour les utilisateurs, assurant ainsi une transition fluide et sécurisée.

**297** collectivités utilisatrices de la plateforme MP74.



**4** formations en présentiel dans les locaux de l’ADM74.

**2** webinaires relatifs aux demandes de devis et à eContrat proposés aux adhérents en 2024-2025 (environ 50 participants).

# MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE



## DES OUTILS AU SERVICE DE LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES

UN NOUVEL OUTIL POUR LES ADHERENTS A LA PLATEFORME S2LOW POUR FACILITER LA PUBLICATION ELECTRONIQUE DES ACTES ADMINISTRATIFS : PUBLIS2LOW



Publis2ow est un registre de publication des actes des collectivités destiné aux collectivités adhérentes à l'ADM74 et utilisant déjà la solution S2Low (plateforme de télétransmission des actes au contrôle de légalité).

En Haute-Savoie, parmi les 287 collectivités utilisant la solution S2Low via l'ADM74, 44 d'entre elles utilisent déjà l'outil Publis2ow qui assure le stockage des actes sur une plateforme sécurisée, avec une page de registre dédiée par collectivité et un lien intégrable sur son site internet.

Une fois le compte paramétré, les actes transmis via S2Low au contrôle de légalité sont automatiquement publiés en ligne chaque soir à 22h (hors actes individuels, contrats, conventions et avenants). Les collectivités peuvent également ajouter manuellement des documents (PV de conseil, listes de délibérations, etc.) et gérer les annexes publiées.

Un outil très utile pour répondre à l'obligation de publication en ligne d'un grand nombre d'actes administratifs, comme exigé par le CGCT depuis le 1er juillet 2022.

The screenshot shows the website of the commune de Thusy. At the top, there's a navigation bar with links like 'Accueil', 'Votre Commune', 'La Municipalité', 'Vie locale', 'Votre famille', 'Vie pratique', and 'Urbanisme'. Below that, a breadcrumb navigation shows 'Vous êtes ici : Accueil > La Municipalité > Délibérations et arrêtés'. The main content area is titled 'Délibérations et arrêtés'. A sub-section titled 'Registres des actes de la mairie de THUSY' is displayed. It includes a search bar and dropdown menus for 'Type de document' (Choisir), 'Date du', 'Afficher', and 'Date de décision'. A table lists several documents:

Date	N°	Description	Date
2025-08-11	DEC20	OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE Relative au projet d'alléanation d'une partie du chemin rural de la Marotte et au projet de déplacement d'une partie du chemin rural dit des écôtes	2025-08-11
2025-08-06	AG2025_045	MODIFICATION POSTE ATSEM RENTRÉE 2025	2025-08-08
2025-07-31	DEL2025_028	CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME AU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT	2025-08-04
2025-07-31	DEL2025_027		2025-08-04

Exemple de la commune de Thusy qui a adopté la solution Publis2ow pour la mise en ligne des délibérations, décisions, arrêtés et autres documents soumis à l'obligation de publication électronique depuis le 1er juillet 2022.

Toutes les collectivités utilisant la plateforme de télétransmission des actes au contrôle de légalité, S2Low, ont accès à la solution Publis2ow, sans coût supplémentaire.

A noter que le passage au Compte Financier Unique (CFU) remplaçant le compte de gestion et le compte administratif impose la transmission des actes réglementaires et budgétaires par l'applicatif CActes (S2low le permet).

# MUTUALISATION ET ASSISTANCE INFORMATIQUE



## ARRIVEE DE LA NOUVELLE GAMME WEMAGNUS



WeMagnus est une plateforme numérique tout-en-un qui simplifie la gestion des collectivités : finances, paie, état civil, assemblées, services à la population... Sécurisée, intuitive et accessible partout, elle centralise les outils métiers et facilite le travail quotidien des élus et agents.

A compter du 1er janvier 2026, l'ADM74 proposera aux collectivités adhérentes de son service informatique de migrer vers la nouvelle gamme WeMagnus, une solution métier entièrement hébergée dans le cloud. Cette migration s'échelonnera progressivement entre 2026 et fin 2028. **Elle devra être achevée au plus tard le 31 décembre 2028**, date à laquelle la gamme actuelle E-Magnus ne sera plus maintenue par notre partenaire Berger-Levrault.

Cette évolution, qui répond aux enjeux de modernisation, de sécurité et de simplification des outils numériques, implique également un nouveau modèle économique. Elle entraînera donc des ajustements sur les montants d'adhésion facturés aux collectivités.

L'ADM74 accompagnera chacune d'entre elles tout au long de cette transition afin d'assurer une migration fluide et sécurisée.



*Réunion de présentation de la nouvelle gamme WeMagnus par l'ADM74 et plusieurs représentants de notre partenaire historique, Berger-Levrault, le 21 mai 2025 à Thyez*

# FORUM ET CONGRES DEPARTEMENTAL



## 10e FORUM DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, UNE EDITION EN FORTE PROGRESSION !

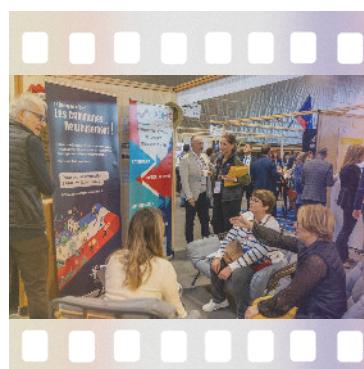
Le vendredi 11 octobre 2024, le Parc des Expositions de La Roche-sur-Foron a accueilli la 10<sup>e</sup> édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, organisé par Rochexpo en partenariat avec l'ADM74.

- **3022 visiteurs, soit +9 % par rapport à 2023, confirmant le succès et le caractère incontournable de ce rendez-vous.**
- **Plus de 150 exposants réunis sur 4 000 m<sup>2</sup> d'exposition pour présenter leurs solutions aux élus et acteurs territoriaux.**

La journée a été rythmée par des conférences et tables rondes sur des thématiques au cœur des enjeux locaux :

- urbanisme et outils juridiques,
- archivage électronique et gestion des actes,
- management dans la fonction publique,
- communication citoyenne,
- gestion de crise avec le SDIS 74,
- transition écologique (solarisation, gestion des terres inertes).

Un programme riche et une fréquentation en hausse qui ont fait de cette édition anniversaire un moment fort pour les collectivités haut-savoyardes.



**ROCHEXPO**  
HAUTE-SAVOIE ■■■ MONT-BLANC

# FORUM ET CONGRES DEPARTEMENTAL



## DEUX MINISTRES A L'OCCASION DU 91e CONGRES DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE

Le 11 octobre 2024, se réunissait en fin de journée le 91e Congrès des Maires de Haute-Savoie, qui a réuni près de 800 élus locaux.

Cet événement a également été marqué par la présence de deux ministres : Antoine Armand, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et Catherine Vautrin, Ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation, qui ont échangé avec les élus sur les enjeux majeurs pour les collectivités.

La journée s'est achevée par une soirée festive réunissant congressistes et exposants, permettant de poursuivre les échanges de manière conviviale et de célébrer la 10e édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie.



# REGION AURA



## SALON DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DE LA REGION



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



L'Association des maires de la Haute-Savoie était présente ce jour au Salon des maires et des élus locaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de plusieurs autres associations départementales de la région pour représenter l'AMF, le réseau des AD et rappeler nos missions de proximité au service des élus et des collectivités locales.

Le soutien de la Région aux communes a été au cœur des échanges, notamment lors de l'intervention du Président de la Région AURA Fabrice PANNEKOUCKE.

Un temps d'échange utile autour des enjeux des territoires.

## L'ADM74, PARTENAIRE DE LA REGION AURA POUR LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF MA MUTUELLE REGIONALE

Pour améliorer l'accès aux soins et renforcer le pouvoir d'achat des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Région a lancé un dispositif innovant pour répondre aux priorités de santé publique : Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A l'initiative de la Région et suite à un appel à manifestation d'intérêt, 5 mutuelles partenaires proposent à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes une offre de mutuelle qualitative accessible, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

L'ADM74 a souhaité soutenir cette démarche à travers la signature, le 9 décembre 2024 avec la Région AURA d'une convention de partenariat pour promouvoir le dispositif innovant de complémentaire santé « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » auprès des communes et intercommunalités.

Le partenariat vise à :

- Sensibiliser et informer les collectivités afin de faciliter l'accès à cette complémentaire santé pour les habitants de la région.
- Organiser conjointement des actions de communication et d'information, telles que webinaires, réunions publiques ou événements dédiés.
- Coordonner les supports et messages entre la Région et l'Association pour assurer une diffusion claire et efficace.



# CONGRES NATIONAL



## 106e CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE FRANCE

Le 106<sup>e</sup> Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France s'est tenu du 19 au 21 novembre 2024 à Paris, sur le thème : « Les communes... Heureusement ! ».

Cette édition a mis en avant le rôle central des communes comme premier échelon démocratique et acteur indispensable du quotidien. Les débats ont porté sur plusieurs enjeux majeurs : la décentralisation et la nécessaire reconnaissance de la responsabilité locale, la transition écologique (gestion de l'eau, adaptation climatique, biodiversité), la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN), l'équilibre des finances locales et l'accompagnement des communes rurales.

Une importante délégation d'élus haut-savoyards a participé à cette 106<sup>e</sup> édition. Leur mobilisation témoigne de l'importance qu'attachent les élus du département à ce rendez-vous national !

Moment fort de rencontres et d'échanges, ce Congrès a confirmé la place des communes comme acteurs de confiance et partenaires incontournables de l'État et des autres collectivités.



**ELUS DE HAUTE-SAVOIE AU CONGRES NATIONAL**



# NOS PARTENAIRES



## Poursuite du partenariat avec ENEDIS

.Renouvelée en 2023, la convention de partenariat entre l'ADM74 et Enedis – Direction Territoriale Pays de Savoie – vise à renforcer l'information et l'accompagnement des élus sur les enjeux liés à la distribution d'électricité et à la transition énergétique. Enedis apporte son expertise et ses services aux collectivités, tandis que l'ADM74 valorise et relaie ce partenariat auprès de ses membres.



Toutes les infos sur notre site :

ADM74 & Le Petit Gibus  
Partenariat entre l'ADM74 et Le Petit Gibus  
Association des Maires de Haute-Savoie - Se...

### Le Petit Gibus : un outil citoyen au service des communes haut-savoyardes

Depuis 2024, l'ADM74 est partenaire du magazine Le Petit Gibus, un support pédagogique destiné aux enfants du CE1 au CM2. Illustré, ludique et concret, il permet de découvrir les valeurs de la République, le fonctionnement des institutions et les grands thèmes de la vie citoyenne, afin de former les citoyens de demain. En Haute-Savoie, 12 communes sont aujourd'hui abonnées : Armo, Chevenoz, Chevrier, Entrevernes, Marignier, Meillerie, Mont-Saxonnex, Orcier, Passy, Reyvroz, Sales et Scientrier. Cela représente 265 magazines distribués chaque trimestre, soit une moyenne de 22 exemplaires par commune, remis directement aux enfants par leurs élus.

Pour l'année scolaire 2025-2026, trois thématiques ont été retenues :

- Novembre 2025 : Les élections – Chacun sa voix, chacun son choix !
- Février 2026 : Le harcèlement – Et si on brisait le silence ?
- Mai 2026 : À la découverte de ma commune et de mon intercommunalité

Les communes intéressées peuvent s'abonner à tout moment de l'année.

## Signature convention CCI lors du Forum des Collectivités Territoriales du 11 octobre 2024

L'ADM74 et la CCI Haute-Savoie ont signé une convention de partenariat 2024-2025 afin d'accompagner ensemble les collectivités du département sur les enjeux de développement économique. La CCI s'engage à informer et conseiller les élus, tandis que l'ADM74 valorise et relaie cette coopération auprès de ses membres.



# NOS PARTENAIRES



## Constitution de partie civile et coopération au service de l'action publique

Depuis la loi n° 2023-23 du 24 janvier 2023, le code de procédure pénale permet aux associations départementales de maires de se constituer partie civile afin d'apporter leur soutien à toute personne investie d'un mandat électif public et victime d'une infraction en raison de ses fonctions ou de son mandat.

Cette démarche, subordonnée à l'accord de l'élu, à une délibération du Bureau et un rattachement à l'action publique déjà engagée peut permettre à l'ADM74 de demander une réparation symbolique et constitue un signe fort de solidarité envers l'élu concerné.



*Rencontre du 31 mars 2025 avec Mme la procureure près le tribunal judiciaire d'Annecy pour un échange approfondi sur les enjeux actuels et le rôle des maires en lien avec le parquet. Ces relations se traduisent par des rendez-vous réguliers et des journées d'immersion organisées à l'attention des élus. L'arrivée d'une chargée de mission « justice de proximité » vient renforcer ce dialogue et consolider la coopération au service de l'action publique.*

## Des contacts réguliers avec les services des finances publiques à l'échelle départementale

Rencontre du 4 février 2025 entre les élus du Bureau de l'ADM74 et Mme Marie-Hélène HEROU-DESBIOLLES, directrice départementale des finances publiques de la Haute-Savoie, pour un échange approfondi sur les défis financiers auxquels font face nos communes et intercommunalités.

Cette rencontre a permis de souligner la nécessité de renforcer le partenariat entre les collectivités et les services des finances publiques.

L'Association des maires de Haute-Savoie continuera à œuvrer pour accompagner les communes et intercommunalités face aux défis financiers et fiscaux actuels.



Plusieurs sujets majeurs ont été abordés, notamment :

- ✓ La gestion du foncier en Haute-Savoie et les relations avec les services des Domaines, essentielles pour la gestion du patrimoine public des collectivités,
- ✓ La taxe d'aménagement et la taxe sur les locaux vacants, enjeux clés pour l'aménagement et l'attractivité des territoires,
- ✓ Les difficultés liées aux délais de paiement des entreprises, une problématique impactant directement l'économie locale et les prestataires des collectivités,
- ✓ Le rôle et l'accompagnement des 12 conseillers aux décideurs locaux, au service des collectivités territoriales.

## Association des Anciens Maires de la Haute-Savoie - ADAMA



### Anciens élus, une autre façon de servir !

Rencontre avec le Président (Guy RENOULET) et la Trésorière (Martine MANIN) de l'Association des Anciens Maires et Adjoints de Haute-Savoie (ADAMA74), qui accueille et accompagne les anciens maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'EPCI et conseillers départementaux dans la continuité de leur engagement citoyen et leur propose de valoriser leur expérience au service du territoire, notamment à



travers des actions en direction de la jeunesse et de la promotion de la citoyenneté. L'association contribue ainsi à renforcer les liens intergénérationnels et à soutenir les nouveaux élus grâce à la transmission des parcours et des savoir-faire de leurs prédécesseurs.

# NOS PARTENAIRES



## CONVENTION DE PARTENARIAT ADM74-SYANE-RGD

Signée lors du 10e Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie le 11 octobre 2024, la convention rassemble l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74), la Régie de Gestion des Données Savoie Mont Blanc (RGD) et le SYANE autour d'un objectif commun : **soutenir la modernisation numérique des communes et intercommunalités.**

Face aux défis croissants de la transition digitale (sécurité des données, dématérialisation, open data, objets connectés, communication citoyenne), **les trois structures choisissent de clarifier et coordonner leurs offres de services pour apporter aux collectivités :**

- Une information plus lisible et centralisée, facilitant l'accès des élus et des agents aux ressources et aux conseils.
- Une complémentarité renforcée des services, grâce au développement d'outils et d'actions coordonnées.
- Une dynamique de sensibilisation et de formation, pour accompagner les élus et techniciens dans la maîtrise des enjeux numériques.
- Une gouvernance partagée, avec un comité de pilotage et une feuille de route annuelle permettant de définir et suivre les actions prioritaires.

Ce partenariat stratégique, ouvert à d'autres acteurs publics partageant la même ambition, vise à instaurer une véritable cohérence départementale dans l'accompagnement numérique des collectivités et à poser les bases, à terme, d'un centre de ressources commun.



# NOS PARTENAIRES



## LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Un enjeu majeur pour les collectivités territoriales

Impactant l'ensemble de leurs activités, la digitalisation des services publics est devenue essentielle pour répondre aux attentes des citoyens en matière d'efficacité, de transparence, et d'accessibilité.

Le développement du numérique offre de nombreuses opportunités, telles que l'optimisation de la gestion des services, la facilitation de la participation citoyenne, et l'amélioration de la communication entre les administrations et les administrés. Face à ces enjeux, il est crucial pour les communes et intercommunalités de s'engager dans une modernisation numérique, dans un cadre global collaboratif, favorisant le partage des ressources et des expertises.

## ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LES VOLETS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE EN HAUTE-SAVOIE

Services et outils proposés par l'ADM74, le Syane et la RGD

Pour les structures qui les accompagnent à l'échelle départementale, l'enjeu est de faire évoluer leur offre de service de façon cohérente et adaptée aux besoins des collectivités, et à travers elles, des élus et des agents qui permettent aux services publics de fonctionner.

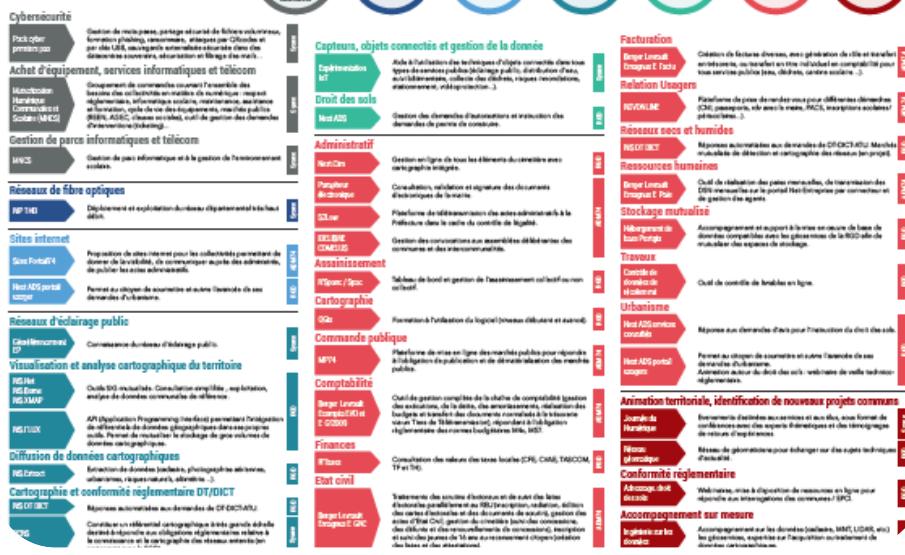
Afin de coordonner leurs actions dans le domaine informatique et numérique, le Syane, l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74) et la Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (RGD) ont décidé de s'engager dans un travail partenarial visant notamment à mutualiser leurs différentes offres de service au profit des collectivités locales de Haute-Savoie.



[FLYER A TELECHARGER ICI.](#)

## OFFRE NUMÉRIQUE

Retrouvez nos solutions détaillées et la structure porteuse selon vos besoins :



# Activité de l'ADM74 depuis le 1er septembre 2024



ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
VENDREDI 17 OCTOBRE  
LA ROCHE-SUR-FORON